

# Lehrlinge = Apprentis

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Vermessung, Photogrammetrie, Kulturtechnik : VPK =  
Mensuration, photogrammétrie, génie rural**

Band (Jahr): **91 (1993)**

Heft 4: **Ländliche Entwicklung und Umweltschutz in Polen =  
Développement rural et protection de l'environnement en Pologne  
= Wybrane problemy rozwoju terenów wiejskich i ochrony  
srodowiska w Polsce**

PDF erstellt am: **18.05.2024**

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Alle Sondernummern waren nur dank umfangreichen Druckkostenbeiträgen der entsprechenden Institutionen möglich. Dank Druckkostenbeiträgen konnten auch mehrere Hefte mit Farbabbildungen versehen werden.

Trotz den Druckkostenbeiträgen verblieb jedoch ein Teil des Mehrumfanges zulasten der VPK. Ebenfalls die Posteraktion (Titelbild 3/92 als Poster), die leider nicht auf das erwartete Interesse stiess, führte zu Mindereinnahmen, so dass in der VPK-Rechnung 1992 gesamthaft ein Fehlbetrag von ca. Fr. 8000.— resultierte, der zulasten des VPK-Vermögens geht.

Im Berichtsjahr wurde auch der Vertrag mit dem Verlag, der Sigwerb AG, angepasst. Die Änderungen betreffen die Sekretariatskosten (Teuerungsanpassung), die Neufestsetzung der vertraglichen Seitenzahl auf 28 pro Heft (ohne Inserate und Rubrik «Firmenberichte»), die Kosten der Mehrseiten (Teuerungsanpassung), sowie eine klare Regelung der Adressenvergabe. Der neue Vertrag trat am 1. Januar 1993 in Kraft. Die höheren Sekretariats- und Mehrseitenkosten werden das VPK-Budget merklich belasten. Auf eine Erhöhung der Vereinsbeiträge soll jedoch vorerst verzichtet werden. Dies führt aber notgedrungen zu bescheidenerem Heftumfang und zur Notwendigkeit von vermehrten Druckkostenbeiträgen.

Th. Glatthard

## Rapport annuel 1992 MPG

En 1992 ont paru les cinq numéros spéciaux suivants:

- MPG 3/92: Instruments anciens de mensuration II
- MPG 5/92: Le Pays de Vaud (numéro spécial de la SSMAF, section du canton de Vaud)
- MPG 6/92: 75 ans GP SSMAF (numéro spécial du GP SSMAF)
- MPG 11/92: AM/FM Conférence régionale suisse (numéro spécial relations publiques SSMAF, GP SSMAF, SIA-GRG)
- MPG 12/92: Photogrammétrie et systèmes d'information dans le cadre de la REMO (numéro spécial de IM Photogrammétrie EPFL)

ainsi que le numéro MPG 8/92 traitant un thème principal: le sol.

En 1992, le nombre de pages publiées par MPG était particulièrement élevé (848). En outre, le nombre des articles (114) a quasiment doublé par rapport à l'année précédente. A notre avis, le lecteur préfère un grand nombre de publications plutôt courtes à une petite quantité de longs articles.

Il est très réjouissant de constater que le nombre des articles en français a augmenté à 32 %, grâce aussi à la parution du numéro spécial «Le Pays de Vaud».

Ce sont à nouveau les nombreuses contributions versées aux frais d'impression qui ont permis la parution des différents numéros spéciaux. Grâce à ces contributions, il a également été possible d'agrémenter plusieurs numéros de photos en couleur. Mais une

grande partie des dépenses reste à la charge de MPG, de même que le déficit résultant de notre action «Poster» (voir numéro 3/92) qui n'a pas eu le succès escompté. Ainsi, le déficit est d'env. fr. 8000.— à la charge des finances de MPG.

Au cours de l'exercice écoulé, le contrat conclu avec l'éditeur Sigwerb SA a été modifié en ce qui concerne les frais de secrétariat (adaptation au renchérissement), le nombre de pages fixé à 28 (sans les annonces et la rubrique «nouvelles des firmes»), les frais occasionnés par les pages supplémentaires (adaptation au renchérissement) ainsi que la réglementation du fichier des adresses. Le nouveau contrat est entré en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 1993. Les dépenses liées au secrétariat et aux pages supplémentaires ne manqueront pas de grever sensiblement le budget MPG. Pour l'instant, il n'est cependant pas prévu d'augmenter les cotisations. Mais il faudra forcément limiter le nombre de pages et encaisser davantage de contributions aux frais d'impression.

Th. Glatthard

## Lehrlinge Apprentis

### Lösung zu Aufgabe 2/93

#### 1. Gleichung

$$2F \square ABDE = 2F \triangle ABC$$

$$(a+c) \cdot x = a \cdot h$$

$$x = \frac{a \cdot h}{a+c}$$

#### 2. Gleichung

$$\frac{x}{a-c} = \frac{h}{a-b}$$

$$x = \frac{h \cdot (a-c)}{a-b}$$

$$\Rightarrow \frac{a \cdot h}{a+c} = \frac{h \cdot (a-c)}{a-b}$$

$$\frac{ah(a-b)}{a+c} = ah - ch$$

$$ah(a-b) = (a+c) \cdot (ah - ch)$$

$$a^2h - abh = a^2h - ach + ach - c^2h$$

$$-abh = -c^2h$$

$$-ab = -c^2$$

$$c^2 = ab$$

$$c = \sqrt{ab} = \underline{\underline{41.833 \text{ m}}}$$

$$x = \frac{ah}{a+c} = \underline{\underline{32.668 \text{ m}}}$$

Edi Bossert

## Internationale Organisations Organisations internationales

### Rapport sur la 59e réunion du comité permanent de la FIG

28 sept. – 2 oct. 1992, Madrid, Espagne

#### Première session, 28 septembre 1992

Le matin, la cérémonie d'ouverture, à Casa del Campo, a permis d'entendre quelques discours de circonstance (autorités de Madrid, président du Collège des géomètres espagnols, etc.). Mr. Earl James, président de la FIG, a présenté avec détermination son programme d'action pour les quatre ans à venir, axé sur l'extension de la FIG, sur une attention particulière aux associations des pays en voie de développement, sur les régions encore mal représentées (Pacifique; Sud-Est asiatique). Son discours sera reproduit in extenso dans le prochain Bulletin FIG. La cérémonie s'est achevée par un excellent spectacle de danses typiques espagnoles! Dès 15h30, les travaux débutaient par plusieurs points d'ordre statutaire: appel nominal, nomination de scrutateurs, adoption de comptes-rendus, admission de nouveaux membres et correspondants, présentation du budget pour 1992–1995.

Les nouvelles associations membres sont:

- l'Association des géomètres russes (en remplacement de l'URSS)
- l'Association des géomètres estoniens
- l'Union de géodésie roumaine.

Mademoiselle Maria Saravia Fernandez est désormais correspondante de la FIG au Pérou.

Comme candidats à l'organisation de la 64e réunion du Comité permanent en 1997, se présentent successivement Singapour, la Bulgarie et le Zimbabwe (par l'intermédiaire de Miss J. Wolley, de la Royal Institution of Chartered Surveyors, UK.)

Les délégués procéderont à l'élection lors de la 3e session, après mûre réflexion.

#### Deuxième session, 29 septembre 1992

Après l'ouverture, l'appel nominal et la nomination de scrutateurs, le Bureau présente son plan de travail pour 1992–1995. Puis, c'est au tour des présidents des commissions techniques et des institutions permanentes de présenter leurs plans de travail en fonction des résolutions adoptées à Helsinki.

#### Commissions techniques

Nous étions particulièrement attentifs au rapport du nouveau président de la Commission 1, Jan De Graeve. En effet, notre délégué à cette commission, W. Bregenzer, déplorait depuis plusieurs années l'inactivité de l'ancienne présidence et nous avait priés d'établir, en son nom, le contact avec M. De